

**Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval**

## **Politique de développement durable du Syndicat des professionnels et professionnelles de recherche de l'Université Laval (SPPRUL-CSQ)**

### **Introduction**

Le SPPRUL-CSQ (ci-après le Syndicat) est un syndicat dynamique qui a pour mission première l'étude, la défense et le développement des intérêts professionnels, économiques et sociaux de ses membres, notamment la négociation et l'application de la convention collective, ainsi que la promotion des intérêts des travailleuses et travailleurs. Dans ses négociations avec les employeurs, le Syndicat favorise l'amélioration des conditions de travail des professionnelles et professionnels de recherche (PPR). Le Syndicat promeut également la reconnaissance de la contribution des PPR à la mission de recherche et d'enseignement d'une université et de ses centres affiliés, et leur réelle intégration à la communauté à laquelle elles ou ils appartiennent.

Le développement durable d'une société consiste à assurer son développement afin de garantir le niveau et la qualité de vie des personnes et des générations futures. La démarche du développement durable est assise sur trois piliers, soient les aspects économiques, sociaux et environnementaux. De par sa mission, le Syndicat œuvre à l'amélioration des piliers économiques et sociaux du développement durable. Au-delà de cette mission centrale, le Syndicat demeure préoccupé et soucieux de participer à la protection de l'environnement pour le mieux-être de la collectivité. Le Syndicat a donc décidé de diminuer son empreinte écologique et de promouvoir des pratiques qui soient davantage en adéquation avec une démarche de développement durable.

Déjà, depuis un an, le Syndicat a pris des initiatives en ce sens en organisant des assemblées générales par vidéoconférence, diminuant ainsi des déplacements des PPR, et donc l'émission de gaz à effet de serre. Le Syndicat a également cessé récemment l'impression du bulletin Info-SPPRUL-CSQ (réduction de l'utilisation de papier) que l'on reçoit dorénavant par courriel ou que l'on peut lire en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.spprul.ulaval.ca/2011/05/infospprul.html>

---

# **SPPRUL**-CSQ

---

**Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval**

## **Vision, objectifs et champ d'application**

La présente Politique de développement durable du Syndicat s'applique aux activités des membres de l'exécutif, des comités et du personnel. Ainsi, pour minimiser l'empreinte environnementale, les actions seront mises en place progressivement, tout en maintenant l'équilibre budgétaire du Syndicat afin d'assurer la pérennité de la démarche. Cette démarche vise à atteindre les 5 objectifs suivants :

1. Promouvoir la réduction
2. Promouvoir la réutilisation
3. Privilégier les achats écoresponsables
4. Limiter l'empreinte écologique des événements organisés par le Syndicat
5. Sensibiliser les PPR à l'importance du développement durable

Considérant que les bureaux du Syndicat sont situés à l'Université Laval, le SPPRUL favorisera l'utilisation des installations et des équipements que l'Université a mis en place dans le cadre de sa politique de développement durable. Le SPPRUL appuiera également les initiatives entreprises par l'Université Laval dans cette perspective.

Pour atteindre ses objectifs, le SPPRUL-CSQ se dotera d'un plan d'action. Ce dernier sera mis en place selon un échéancier progressif sur 3 ans. Un bref rapport annuel pourra être produit pour faire le bilan de l'avancée du plan d'action (actions entreprises, réponse des membres de l'exécutif, des comités, des PPR et du personnel, économies réalisées, limites rencontrées, etc.).

Adoptée le 2011-11-24